LES CONFLITS DU TRAVAIL DANS LA RÉGION

LA GRÈVE DES TISSEURS D'ARMENTIÈRES-HOUPLINES

Soixante-douze contremaîtres ont cessé le travail dans la journée d'hier qui fut très calme

Calme, calme plat à **Armentières**. Les grévistes ont « pointé » hier matin et ils se sont promenés durant l'après-midi paisiblement intéressés aux menus faits quotidiens de la rue.

Les huit pelotons de gardes mobiles, qui ont remplacé les effectifs de gendarmerie, ont gardé leurs cantonnements. A peine voyait-on des groupes de deux ou trois gardes mobiles allant relever leurs collègues de faction aux points « stratégiques ».

Pas de réunions, pas de pourparlers. C'est l'inopérante expectative, sauf à organiser des manifestations et des cortèges qui se dérouleront aujourd'hui et demain.

Les effectifs de la grève

Puisque tout était calme hier dans la région armentiéroise, faisons le point. On nous a déclaré officiellement que l'effectif normal du personnel des tissages de la région est de 6.170, y compris le personnel dirigeant et le personnel des bureaux.

Le chiffre total des grévistes était hier de 5.659. La répartition des effectifs actuellement en grève s'établit comme suit: **Armentières, 3.810 ; Houplines, 1.379 ; Nieppe, 225 ; La Chapelle-d'Armentières, 62 ; Erquinghem, 183.** Restent 511 personnes qui ne sont pas en grève et qui représentent l'effectif de la direction des usines et celui des bureaux (comptables, employés aux cuisines, dactylos, téléphonistes, etc., et aussi quelques contremaîtres).

Sous la menace énergiquement exprimée lundi soir par la foule des grévistes qui ont manifesté à l'entrée de la rue de Dunkerque, 72 contremaîtres n'ont pas pris hier matin le chemin de leurs usines respectives. Une trentaine seulement ont continué à « travailler » dans des ateliers absolument vides, où les métiers sont à l'arrêt depuis jeudi soir.

On ne signale aucun incident consécutif à cette question des contremaîtres.

Deux manifestations à bref délai

Deux manifestations sont organisées et qui se dérouleront l'une aujourd'hui et l'autre demain.

Les manifestations se développeront sous forme de cortèges.

Cette après-midi les grévistes se réuniront place Jules-Guesde. Le départ du cortège aura lieu à 15 heures. Le cortège empruntera l'itinéraire suivant : rues de Roubaix, de l'Ancienne-Gare, de la Gare, boulevard Faidherbe, rues Jules-Lebleu, d'Erquinghem, Sadi-Carnot et place de la République, où se fera la dislocation.

Jeudi, un deuxième cortège se formera place Jules-Guesde. Départ à 14 h. 30. Itinéraire : rues Deceuninck, de Lille, Grand'Place, rue Sadi-Carnot, place de la République, rues Denis-Papin, Butin, Saint-Jean, Jules-Lebleu, du Progrès et rue du Nord, où aura lieu la dislocation.

Ces manifestations sont destinées à compléter celle de dimanche et que le mauvais temps à compromise.

Le cortège de jeudi comprendra des enfants de grévistes. On conçoit le danger que courront ces enfants en cas de troubles. Des mesures seront prises pour qu'on n'ait pas à craindre d'accidents de cet ordre.

Une entrevue avec le Syndicat du Textile lillois

Des délégués du Syndicat confédéré d'Armentières se sont rendus mardi, à 17 heures, à la Bourse du Travail de **Lille**, où ils ont eu une entrevue avec les dirigeants du Syndicat textile lillois, dont M. A. Bauche, secrétaire.

Le but de cette démarche était d'examiner la situation au point de vue intérêt général et d'étudier de quelle façon le Syndicat lillois pourrait apporter une aide efficace aux grévistes d'Armentières. On donna connaissance des quelques maisons qui, à Lille, ont commencé à pratiquer le système de quatre métiers à tisser.

Les membres du Syndicat de Lille ont enregistré les vœux et demandes des délégués d'Armentières et ont promis d'étudier aujourd'hui les questions qui leur étaient soumises.

La situation dans le Textile lillois

Quelques instants avant cette entrevue nous avons pu joindre à la Bourse du Travail, M. A. Bauche, secrétaire du Syndicat textile de Lille et lui avons demandé quelle était la situation du moment, dans le textile lillois.

M. Bauche nous a fait la communication suivante :

« Le chômage qui a commencé dans notre industrie textile il y a près de deux ans déjà, continue à sévir. Et depuis quelques semaines la situation est stationnaire.

» Nous avons encore en ce moment une moyenne de 300 chômeurs complets et plusieurs centaines de chômeurs partiels (parmi les syndiqués seulement). Les catégories les plus touchées sont en ce moment les filatures, principalement les filatures de lin, chanvre. Dans le tissage, où la situation s'est plutôt améliorée, il y a encore de nombreux chômeurs complets, beaucoup de métiers sont encore arrêtés. On n'embauche pas.

» Or, c'est ce moment où une quantité de travailleurs en sont encore réduits au chômage, que certains patrons choisissent pour essayer de faire suivre quatre métiers à tisser, même de grandes largeurs. C'est de cette façon qu'opère le patronat armentiérois, risquant, aussitôt les commandes en cours terminées, d'avoir de nouveau le chômage chez eux, et peut-être encore plus accentué, par suite de la production accrue.

» Nous avons lu à ce sujet la réponse des fabricants de toiles d'Armentières et environs. Ces messieurs disent que l'on ne peut empêcher le progrès, et que le progrès par la technique nouvelle doit apporter des améliorations au sort des travailleurs.

» Pour pouvoir profiter de l'augmentation des produits manufacturés, il faudrait surtout donner un pouvoir d'achat suffisant à la classe ouvrière, lui permettant de la sorte de profiter des produits qu'elle fabrique. Ce n'est pas en diminuant constamment les salaires que l'on pourra arriver à ce résultat. Il faudrait au contraire les augmenter pour faire marcher les affaires.

» D'accord avec la Confédération générale du travail, nous réclamons tout d'abord comme première étape, la semaine de 40 heures, sans aucune diminution de salaire.

» Nous invitons tous les travailleurs à se grouper étroitement dans le Syndicat, afin d'arriver à l'unité, en accord avec les décisions de congrès de la C. G. T. ainsi que des fédérations d'industrie ».

A HAZEBROUCK

Journée calme à **Hazebrouck** ; aucun changement n'est à signaler dans la situation. Ce soir mercredi, à 18 heures, une réunion générale aura lieu dans la Salle du Textile, à laquelle assistera M. Vandeputte, secrétaire de la Fédération Nationale du Textile.

Fin de la grève des ouvriers de l'usine Dufour frères, à Halluin

Les salaires subiront une réduction de 9 % en 3 paliers

Une entrevue a eu lieu hier dans les bureaux de l'Inspection du Travail, sous la présidence de M. Vandamme, inspecteur départemental du Travail, à Tourcoing.

Etaient présents MM. Coole, sénateur de **Courtrai** ; Dumortier et Schreel, délégués de la Centrale Textile Belge et du Syndicat Textile d'**Halluin** ; Bossuyt, sénateur de **Courtrai** ; Houte, délégué de la Centrale Textile Belge et des Syndicats libres d'**Halluin** ; Ley et Delvoye, respectivement président et directeur de l'Union Patronale d'**Halluin** ; Vandamme, inspecteur du travail.

L'objet de la réunion était de mettre fin à la grève de la filature de lin Dufour Frères, à **Halluin**. Après une courte discussion, les délégations patronales et ouvrières socialiste et chrétienne décidèrent de terminer le conflit aux conditions suivantes :

Le travail reprendra le 12 janvier 1933.

Les salaires actuels subiront une diminution de neuf pour cent (9 %) applicable en trois paliers, à savoir : 3 % à la reprise du travail, 3 % au 1er mars 1933 et 3 % au 1er mai 1933 ; à partir de cette dernière date, les salaires seront stabilisés jusqu'au 30 juin 1933 ; il est entendu que le délai de stabilisation fixé jusqu'au 30 juin 1933 ; il est entendu que le délai de stabilisation fixé jusqu'au 30 juin 1933 ne signifie nullement qu'après cette date les salaires seront modifiés ; la date ci-dessus n'est indiquée que pour donner tout apaisement aux ouvriers.

La firme Dufour Frères s'engage à reprendre tous les ouvriers.

Une grève partielle aux Tuileries d'Halluin

Les Tuileries mécaniques d'Halluin occupent environ 80 ouvriers. Une catégorie — les trieurs de tuiles — au nombre de six, n'ont pas repris le travail, hier mardi matin, à la suite d'un différend survenu au sujet de l'application d'un tarif — spécial à cette catégorie de travailleurs — et qui se traduirait actuellement par une certaine diminution de leurs salaires.

Les syndicats ouvriers ont été saisis du litige et les 6 trieurs se maintiennent en grève.

Le conflit des dockers de Dunkerque

Les entrevues d'hier permettent d'espérer la conclusion d'un accord entre les parties

Pendant que l'opinion s'inquiétait des incidents de lundi matin, incidents qui furent extraordinairement grossis, les maires de **Dunkerque** et des environs travaillaient, mardi, au sein de réunions paritaires.

Tel est, en effet, l'événement saillant de la journée d'hier. Des propositions assez avantageuses pour les deux parties paraissent avoir été formulées avec opportunité au sein de ces réunions paritaires.

La formule proposée équivaudrait à un salaire de 38 fr. 50, mais ce salaire serait accru par une prime de bonification de 0,50, portant en fait celui-ci, au moins jusqu'au 1er avril, au chiffre réclamé par les dockers.

En l'hôtel de la sous-préfecture, M. Papinot et les maires de Dunkerque et des environs reçurent les représentants des employeurs et bientôt ceux des ouvriers.

Ces propositions seront soumises à l'assemblée générale de l'Union Maritime et Commerciale, ce matin, et seront étudiées dans l'après-midi par le Syndicat des Dockers.

La journée d'hier

Faut-il revenir, après cela, sur la journée de lundi et sur les incidents extraordinairement grossis, répétons-le, qui l'ont caractérisée ?

Hier, à 9 h. 30, ont été déférés au Parquet les divers grévistes qui avaient été arrêtés. Ils furent interrogés par M. Lecat, substitut, et écroués pour divers motifs.

Pendant ce temps, la réunion habituelle des dockers grévistes se tenait, en la salle « L'Avenir ». On y commenta l'ordre du jour de la veille, déjà communiqué à la Presse et publié, hier, par notre journal. Enfin, on décida de faire une démarche auprès des autorités pour la libération des prisonniers. Le fort service d'ordre qui circula pendant ce temps n'eut pas à intervenir.

L'après-midi, on arrêtait M. Marius Verleye, 21 ans, docker, rue du Jeu-de-Mail, sous la même inculpation que ses camarades, déjà écroués.

Enfin, le soir, le communiqué quotidien des dockers grévistes nous parvenait. Il conteste le bien-fondé des arrestations et fait appel à la solidarité de tous les travailleurs pour la défense des salaires.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un cycliste renversé par un automobiliste à Valenciennes

M. René Revaux, 33 ans, maçon, demeurant à Mareseches, route Nationale, venant à bicyclette du Pont Jacob, passait vers 18 heures, boulevard Harpignies pour se diriger vers la place Paterne ; il se trouvait à hauteur de la rue Davaine lorsqu'il fut pris en écharpe et renversé par un automobiliste dont la voiture était dépourvue d'éclairage ; sans se soucier de l'accident qu'il venait d'occasionner, l'automobiliste continua sa route.

Le cycliste qui se plaint de douleurs aux reins et aux genoux a dû recevoir les soins d'un docteur ; sa machine est démolie.

Un passant a pu relever le numéro de la voiture automobile et le conducteur sera incessamment interrogé.

L'Assemblée générale de la Société d'Horticulture du Nord de la France

L'Assemblée générale mensuelle s'est tenue au Palais-Rameau, sous la présidence de M. **Crépy-Saint-Léger.**

Au bureau : MM. Massart, Malaquin, Mulnard, Bédène, vice-présidents ; Dorchies, secrétaire général ; Stoesser, secrétaire général-adjoint ; Demolin, trésorier ; Berton, trésorier-adjoint ; Béthencourt, Depuit, Guilbaut, Matte et Pasquesoone, conseillers administrateurs.

En ouvrant la séance de 1933, M. le président adressa à tous les membres de la Société et leurs familles ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

« La Société d'Horticulture du Nord de la France, dit-il, ne s'est heureusement pas trop ressentie de la situation difficile de l'année 1932. Les manifestations horticoles organisées sur la Grand'Place et au Palais-Rameau ont remporté le même succès. L'Exposition de Dahlias fut l'une des plus belles qu'il y ait eu dans notre région.

» Ces heureux résultats sont dus à l'inlassable activité de nos horticulteurs, aux membres du Conseil d'administration sur le dévouement desquels on peut toujours compter, et à cette passion des fleurs toujours si vivace parmi nos populations du Nord. »

Le président a exprimé l'espoir d'une grande Exposition Internationale d'Horticulture qui se tiendrait d'ici quelques années dans notre capitale des Flandres.

M. **Derhies**, secrétaire général, donna ensuite l'exposé des travaux de la Société au cours de l'année écoulée.

Les résultats du scutin

M. **Crépy-Saint-Léger** communique ensuite les résultats du scrutin :

Ont été élus pour trois ans : **1re Catégorie Professionnels**, MM. Brosset, horticulteur à Lille ; Cordonnier, industriel à Lille ; Dorchies, président du Syndicat des Maraîchers de Lille et environs ; Groles, pépiniériste à Ronchin ; Halbrone, professeur d'Agriculture à Lille ; Lenfant, professeur spécial d'Horticulture à Lille ; Nisse, horticulteur à Lezennes ; Wargniez, directeur des Jardins de la Ville de Roubaix. — **2e Catégorie Amateurs**, MM. Demolin, fondé de pouvoirs à la Banque Alf. Monnoye à Lille ; Hauwelle, facteur agréé aux Halles Centrales de Lille ; Leleu, receveur honoraire des Hospices ; Pasquesoone, directeur d'assurances à Lille ; Thiriez Robert, industriel à Lille ; Willems, adjoint au Maire de Lille.

LE PALMARÈS

M. le Président adressa ses sincères félicitations aux vieux serviteurs, lauréats de l'année 1932, dont voici le palmarès :

Médaille de Vermeil 1re classe : M. Georges **Pecqueux**, jardinier-chef chez M. Jean Thiriez à Loos, pour 25 années de service.

Médaille de Vermeil grand module : M. Emile **Ghesquière**, jardinier-chef chez M. Mabille de Poncheville, à Lambersart, pour 30 années de service.

La réunion prit fin par le tirage d'une magnifique tombola de plantes variées offertes par M. Emile Mulnard, horticulteur à Lille.

La prochaine assemblée mensuelle est fixée au dimanche 5 février, au Palais-Rameau.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE — Consultez le Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Typo-Litho Imprimeurs de Lille.

L'EXPOSITION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL

L'Exposition Départementale du Travail, premier stade de la sélection en vue de l'attribution du titre de « Meilleurs Ouvriers de France », se tiendra à Lille, les 21, 22, 23 janvier.

Cette importante manifestation est destinée à encourager les efforts faits dans le but d'améliorer la formation professionnelle, de développer le goût de l'ouvrier et de l'apprenti pour son travail, de fortifier l'esprit corporatif.

Elle sera installée au Palais Rameau qui, pour la circonstance, va recevoir un aménagement spécial.

On sait déjà qu'un Comité de patronage a été constitué, qui comprend les noms de MM. le directeur général de l'enseignement technique ; le Préfet du Nord ; le Président du Conseil général ; le Maire de Lille ; le Recteur de l'Académie ; le Président de la Première Région Economique ; le Président de la Section du Nord de l'Association Française pour le développement de l'Enseignement technique.

L'exposition comportera différentes sections : mécanique, bâtiment, menuiserie, textile, ébénisterie, vêtement, ferronnerie d'art, etc... En outre, les nombreux artisans qui présenteront leurs travaux, toutes les écoles techniques et les cours professionnels y participeront.

Tous renseignements peuvent être encore obtenus sur cette manifestation, en s'adressant au commissaire général de l'Exposition départementale, Ecole Nationale d'Arts et Métiers, 8, Boulevard Louis-XIV, Lille.

Notons que les jurys se réuniront le vendredi 20 janvier, au Palais Rameau.

L'Exposition sera ouverte du samedi matin au lundi soir et l'entrée sera libre.

Les résultats du concours pour la section des employés de commerce

A la suite de la réunion des commissions de correction des épreuves du concours départemental du travail, section des employés de commerce (comptables et sténo-dactylographes) qui a eu lieu le mardi, 10 janvier 1933, à 14 h. 30, à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers, sous la présidence de M. Dauchy, commissaire général, ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales pour les comptables et l'épreuve de sténographie pour les sténo-dactylographes :

Comptables (oral le dimanche 15 janvier). — A 9 heures : MM. Descamps Marcel (Seclin) ; Dujardin Albert (de Tourcoing) ; Dumoulin Alexis (Tourcoing) ; Maeght Germaine (Roubaix) ; Mas Marcel (Wasquehal). — A 10 heures : MM. Boulanger Nathanel (de Denain); Burherine Maurice (Hautmont); Chauderlot Hildevert (Fourmies) ; Coppe Robert (Haumont) ; Scrève Georges (Maubeuge).

Sténo-dactylographes (épreuve le dimanche 15 janvier, à 10 h.). — Mlle Bastard (Hautmont) ; Mmes Brunnenkant (Maubeuge) ; Castagnet (Maubeuge) ; Mlles Cuvelier (Houplines) ; Desprey (Lille) ; François (Douai) ; Mme Hellin (Armentières) ; Mlles Leroy (de Flers-Breucq) ; Meyer (Roubaix) ; M. Momont (Douai) ; Mlle Montagne (de Lille) ; Mme Sinaghis (Lille) ; Mlle Vincent M.-L. (Roubaix).

Ces épreuves auront lieu à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille, 8, boulevard Louis-XIV.

La pollution des eaux du canal d'Hazebrouck entraîne la destruction de milliers de poissons

Le canal de Nieppe, qui s'étend d'**Hazebrouck** jusque **Thiennes**, connaissait encore, il y a quelques années, la faveur de recevoir comme « visiteurs » les chevaliers de la gaule d'**Armentières**, de **Lille**, de **Roubaix** même. Ces amateurs de la pêche, regagnaient souvent leurs pénates munis d'une respectable friture de brèmes, gardons, roches, brochets, carpes ou anguilles.

Cependant, les pêcheurs devaient se décourager, car depuis 1929, le poisson devenait rare. A cette époque, les concours de pêche organisés par la société « La Carpe Hazebroukoise », se terminaient souvent par la capture de quelques rares poissons, à telle enseigne, qu'il fallait tirer au sort les prix non attribués par suite de la pêche infructueuse.

Emus par cette situation, les pêcheurs hazebrouckois firent part de leurs doléances au Syndicat des pêcheurs du Nord, qui a pour président actif M. Chastelain, de **Lille**. Cette fédération tenant compte des demandes présentées par la société hazebrouckoise, fit déverser chaque année, dans le canal d'Hazebrouck « La Nieppe », une grande quantité d'alevins.

Mais cette mesure, dont se réjouissaient nos pêcheurs, devait devenir sans effet, car tous les ans, au moment où s'ouvrait la campagne des betteraves, les poissons commençaient à apparaître au fil de l'eau, malades ou morts, sur une courte étendue.

L'importance de la pollution

Cette année, la pollution paraît avoir pris plus d'importance. En effet, depuis le quai du Rivage, à **Hazebrouck**, jusqu'au village de **Thiennes**, soit environ 10 kilomètres, une grande quantité de poissons morts apparaissent sur l'eau, qui semble claire et normale entre « Le Grand Souverain » et le pont des Trois Planches.

A plusieurs centaines de mètres en amont du pont d'Arcole, sur le territoire de la commune de **Morbecque** et jusqu'au pont d'Arcole, sur le territoire de **Thiennes**, l'eau est blanchâtre.

A noter qu'à ce dernier point formant jonction entre le ruisseau dit « La Petite Melde », et le canal de la Nieppe, l'eau est plus blanche et plus épaisse que par ailleurs et dégage une odeur prononcée d'acide.

L'enquête

Devant cet état de choses, les services intéressés et la brigade mobile des Eaux et Forêts ont procédé à des prélèvements d'eau dont les échantillons ont été adressés au laboratoire de **Lille**, aux fins d'analyse.

M. Letellier, ingénieur d'arrondissement des Ponts et Chaussées à **Dunkerque**, a été saisi de cette grave affaire et l'ingénieur voyer d'**Hazebrouck** s'est rendu sur les lieux.

A l'heure où nous écrivons, une minutieuse enquête est ouverte par la gendarmerie d'**Hazebrouck**, et nous espérons que des résultats probants nous seront prochainement communiqués.

Des barrages avaient été établis pour éviter la pollution du ruisseau proche, mais il est possible qu'une faible partie des résidus constatés dans le canal a pu se déverser dans « La Melde », provoquant des dévastations assez importantes.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

ON A PLANTÉ DES ARBRES BOULEVARD DE STRASBOURG

L'usage permet, par extension, de donner le nom de boulevard à toute avenue large et plantée d'arbres, même si elle perce le centre d'une ville.

A l'origine, un boulevard est plus justement une promenade plantée d'arbres qui fait le tour de la ville.

Dans ce cas, d'ailleurs, boulevard n'est employé que dans un sens fort large. Son sens exact, dérivé de l'allemand, est fortification. Quand les remparts de Paris furent démantelés pour laisser place à des promenades, aujourd'hui célèbres, ces promenades continuèrent à porter le nom de Boulevards, terme dont on abusa par la suite.

Cependant, un boulevard est toujours une avenue plantée d'arbres, Littré est formel sur ce point.

C'est ainsi que le boulevard de Strasbourg, considéré comme l'un des plus beaux de notre ville, n'en était pas un en réalité. Il lui manquait la parure essentielle, la double rangée de tilleuls, de platanes ou d'acacias, générateurs d'oxygène et, par là, de vie.

de platanes ou d'acacias, générateurs

La lacune est aujourd'hui comblée, les larges trottoirs du boulevard de Strasbourg ont été plantés de jeunes tilleuls, encore frêles, mais protégés par une épaisse ferrure.

Mercredi dernier, une équipe de six jardiniers ouvriers commençait la besogne. En une semaine ces habiles ouvriers ont mis en place quelque 120 arbustes de trois ans qui se dressent encore de la façon hésitante de la jeunesse, en attendant la majesté éclatante de la maturité.

Les jeunes tilleuls ont été taillés et disposés d'une manière qui permettra aux branches les plus fortes de se développer parallèlement aux façades des habitations.

Ils sont plantés à environ dix mètres les uns des autres et à leur base une large bande de trottoir a été dépouillée de ses dalles pour faciliter la pousse des racines.

Dans leur nudité actuelle les jeunes arbustes ajoutent déjà un élément de beauté nouveau à cette large artère, dont la nouvelle chaussée, récemment exécutée, en a fait l'une des plus belles et des plus praticables de oubaix.

La nature, au printemps prochain, complètera l'œuvre des jardiniers et la forêt roubaisienne deviendra un peu plus touffue. — J. D.

Halle Flipo, ½ kg. Café 7.50, Gruyère 6 f.

UNE FILLETTE DE QUATRE ANS EST TOMBÉE DU PREMIER ÉTAGE

Vers 17 h., Mme Nollet, concierge d'un dépôt de l'usine à gaz, 136, rue Bernard, était montée dans une chambre du premier étage de son habitation, pour y mettre sécher du linge qu'elle venait de lessiver. Sa fillette prénommé Gisèle, âgée de 4 ans, l'accompagna et redescendit également lorsque l'opération fut terminée.

A ce moment, elle s'aperçut qu'elle avait oublié une image dans la pièce supérieure. Elle demanda à sa mère l'autorisation de monter la reprendre et droit fut accordé à sa requête.

La fillette se rendit dans la chambre et remarqua que son image se trouvait près d'une porte-fenêtre, dont les deux battants étaient ouverts, mais qui, par contre, est dépourvue de « garde-fou ». L'enfant voulut saisir son image mais dans un brusque mouvement perdit l'équilibre et tomba dans le vide d'une hauteur de près de quatre mètres.

La petite Gisèle resta évanouie à l'endroit où elle était tombée et sa mère, ayant eu l'attention attirée par le bruit de la chute, vint relever son enfant qui ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Dupré, mandé d'urgence, prodigua les soins nécessaires à la petite victime et ayant constaté que cette dernière était atteinte d'une lésion à la base du crâne, la fit transporter à l'hôpital « La Fraternité ». Son état est très sérieux.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
MEUILLEURS CHAIS DE LA RÉGION

LE FOURNEAU DISPARAIT

Un cabaretier du quai de Rouen, M. Albert Deman, 49 ans, demeurant au numéro 20, avait déposé un fourneau dans un réduit érigé derrière son habitation. Malheureusement la porte n'était pas fermée à clé, et un individu, n'ignorant probablement pas cette négligence, pénétra dans le baraquement et emporta le fourneau qui y était déposé.

Plainte a été déposée au poste de police du 4e arrondissement, et M. Denelle, commissaire, a ouvert une enquête.

Profitez toute cette semaine de la VENTE-RÉCLAME des Commerçants du Centre. Rabais et soldes partout.

UNION DES COMMERÇANTS PLACE CARNOT

A la suite d'une réunion tenue chez M. Paul Declercq, rue du Pile, la commission a émis les projets suivants pour l'année 1933 :

Fêtes de Pâques. — Grand concours de ballons, réservé aux enfants, ce concours sera doté de nombreux lots. Les cartes, pour participer à ce concours seront mises en vente chez tous les commerçants du quartier.

Ducasse. — La ducasse du Pile est reportée, après accord avec la municipalité, au 1er dimanche d'août, ceci afin de ne pas coïncider avec les autres ducasses de la ville.

Braderie. — Le mardi de la ducasse, une grande braderie aura lieu.

La commission fera tout son possible pour que le quartier reprenne sa vitalité d'avant-guerre et a décidé de développer par tous ses moyens les marchés des vendredis et dimanches. Elle compte que tous les commerçants du Pile viendront adhérer à leur union afin de l'encourager dans ses projets. Pour tous renseignements et adhésions s'adresser chez le secrétaire : M. Maurice Verspeeten, 10, place Carnot, à Roubaix.

Mamans, il ne faut pas que la mauvaise saison retarde la photographie de vos chers petits, qui peut-être au printemps ou en été ne seront plus des bébés. Grâce à une installation de chauffage perfectionnée, vous trouverez au STUDIO LECHANTRE, 28 rue des Fabricants, Roubaix (Tél. 18.96) **une température idéale** (18 à 25°) maintenue jour et nuit.

Pendant cette semaine réclame des commerçants du centre, des conditions spéciales sont accordées aux clients.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Des adjudications ont eu lieu hier à 11 heures, à l'Hôtel de Ville, pour la confection d'effets d'habillement et de coiffure pendant l'année 1933.

Premier lot. — Habillement des appariteurs, concierges, gardes, cantonniers et police : devis 10.730 fr. Adjudicataire Tesse et Cie de Lille, 25,05 %.

Deuxième lot. — Habillement des employés d'octroi : devis 1.497 fr. Adjudicataire : Société Anonyme des Etablissements Desfosset de Paris, rabais 14,46 %.

Troisième lot. — Habillement des sapeurs-pompiers : devis 2.564 fr. Adjudicataire : Etablissements Giroust, Paris, 27.00 %.

Les 4e, 5e et 6e lots sont adjugés à M. Dearx de Roubaix. Coiffures des appariteurs, concierges, gardes et police, 2.006 fr. rabais 10 %. Coiffures des employés d'octroi, 406 fr., rabais 10 %. Coiffures des pompiers, 387 fr, rabais 12.50 %.

DANS L'AUTOMOBILE

Une réunion amicale

Les Usines RENAULT avaient convié, le 9 courant, leurs représentants du Nord et du Pas-de-Calais, à un déjeuner amical, qui eut lieu dans les salons du Carlton, à Lille.

De très nombreux Agents entouraient M. Henri LEFEBVRE-PONTALIS, Administrateur des Usines Renault, et MM. CHAVAUDRET et Germain MARTIN, directeurs généraux. Sans qu'il nous soit possible d'énumérer toutes les personnes ayant assisté à cette manifestation, citons, toutefois, dans l'ordre où nous les avons aperçus :

MM. DESMURS et de BAILLIENCOURT, Directeurs de la Société Centrale du Nord, à La Madeleine-lez-Lille ; SCHOTT et DELTETE, Directeurs de la Société Centrale du Nord, à Douai et Roubaix ; TAMBOISE, Directeur des Grands Garages Catésiens, au Cateau ; LAMPEL et Fils, de Cambrai ; LADERRIÈRE, de Béthune ; DUJARDINET, PLUQUET, de la Firme DEBEYRE-PLUQUET et Cie, de Tourcoing ; Cyrille LECOMTE, d'Hazebrouck ; LEQUETTE et GODEFROY, d'Arras ; BERNARD, de Saint-Pol ; MERCIER, de Frévent ; PREVOT, de Saint-Omer ; GUILBERT, de Lens ; MOREL, de Hénin-Liétard ; MEURISSE, de Calais ; FONTAINE et FOLY, de Boulougne-sur-Mer ; LECAT, de Maubeuge ; FARINEAU, d'Avesnes ; FARINEAU Lucien, de Hirson ; MOUREAU, de Berck ; VERDONCK, de Dunkerque ; COEZ, de Wallincourt ; CREPIN, de Maretz ; SURDEAU, de Vitry-en-Artois, etc., etc.

Cette belle manifestation a souligné, une fois de plus, l'excellent esprit qui anime tous les agents de la marque, petits et grands, et les relations si confiantes et si dévouées qu'ils entretiennent avec l'animateur des puissantes Usines de Billancourt, Monsieur Louis RENAULT.

Au cours de cette amicale réunion, des toasts furent échangés.

Monsieur Henri LEFEVRE-PONTALIS, Administrateur des Usines, exprima son plaisir de se trouver parmi tant de Collaborateurs et dagents des Usines Renault.

En quelques paroles émues, destinées à remercier Monsieur DESMURS, Directeur de la Société Centrale du Nord, d'une longue et brillante collaboration, tant aux Usines Renault à Billancourt qu'à la Société Centrale du Nord, qui dure depuis près de 30 ans, il rappela les principales étapes dune carrière toute d'honneur et de dévouement.

Il évoqua ensuite la progression formidable des Usines Renault, groupant autour du petit Atelier installé dans la serre du jardin familial, et demeuré intact comme un vivant témoignage du passé, un ensemble prodigieux de vastes Usines couvrant 100 hectares — la superficie de Chartres —, utilisant 15.000 machines-outils, recevant les matières premières dans leur propre flotte, transformant, fabriquant tout ce dont elles ont besoin et occupant, malgré la crise, 25.000 personnes.

Ensuite, en peu de mots, comme il convient à des hommes daction, par l'évocation de certains faits, il mit en valeur l'effort accompli, les résultats obtenus et les excellentes raisons de croire à une prospérité toujours plus grande de la marque RENAULT.

CONCOURS DE LA PLUS BELLE FLEUR
OFFERT PAR LE CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ LILLE
540 PRIX
120.000 FRS. EN ESPÈCES
1er Prix : 30.000f
2e Prix 10.000f
3e Prix 5.000f — 4e Prix 2.000f
10 Prix de 1.000f — 26 Prix de 500f
500 Prix de 100f
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

SUCCÈS SCOLAIRES A L'INSTITUT TURGOT

La Société Industrielle du Nord organise chaque année des concours de langues étrangères ouverts aux employés de commerce de la région.

Sept jeunes gens, auditeurs des cours professionnels de l'Institut Turgot, se sont présentés au concours du 13 novembre 1932 et ont subi les épreuves des examens en langue anglaise.

Cinq d'entre eux ont remporté les récompenses suivantes : 1er prix, M. Ponthieu Raymond ; 2e prix, MM. Bourgois Claude et Duhamel Victor ; 3e prix, M. Debodenance Albert ; Mention, M. Deraedt Maurice.

OUI... mais je dîne au BUFFET DE LILLE pour 12 frs. 100.000 vieilles bouteilles. Buvette. Petit repas 7.50, b. c.

LA SAINTE-CÉCILE A LA FANFARE DE TROMPETTES « Les ENFANTS du NORD »

Les musiciens de la Fanfare de Trompettes « Les Enfants du Nord » ont fêté Sainte-Cécile.

Après quelques visites chez les membres d'honneur, à 14 h. 30, les instrumentistes et leurs invités étaient réunis au siège, autour d'une table bien garnie.

M. Georges Etienne, président actif, présidait, entouré de MM. Béchin, président civil ; V. Boulnois, directeur; des délégués de la Grande Fanfare et de quelques sociétés musicales amies.

Au dessert, M. Etienne se plust à souligner les excellents résultats obtenus par « les Enfants du Nord », grâce à la bonne camaraderie qui règne au sein de ce groupement. Il insista sur la parfaite tenue des musiciens durant les exécutions de Sainte-Cécile et plus particulièrement lors de l'audition en l'église Saint-François d'Assise.

M. Béchin incita « les Enfants du Nord » à prendre part aux répétitions avec assiduité afin de pouvoir suivre avec fruit les sages conseils de leur chef et lui permettre de réaliser un désir qui lui tient tant à cœur, celui de se présenter dans un concours.

Des cadeaux furent offerts à MM. Etienne, Boulnois et au soliste Delmée, en récompense de leur dévouement à la société.

Un bal animé réunit enfin les sociétaires et les membres de leur famille.

Les Meilleurs Postes T. S. F.
SARADIO
1 et 3 r. An. France. Lille (Gd Théâtre)

Sociétés et Comités

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi, au local, à 19 h. 30, répétition générale. Distribution du Bulletin.

70e SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les inscriptions pour le banquet du 21 janvier sont déjà très nombreuses. Il est rappelé qu'elle seront reçues jusqu au 15 janvier, dernier délai, soit au siège, 24, rue Miln, soit au Foyer des Mutilés (oclt 8 fr. pour les membres et leur famille).

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Demain jeudi, répétitions et communications importantes pour les prochaines fêtes.

AMICALES LÉON MARLOT-LINNE. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de la petite Marcelle Gille, fille de M. Auguste Gille, mutilé de guerre, membre du Comité Marlot-Lianė, qu'auront lieu jeudi 12 janvier à 14 h. 45. Rassemblement à la maison mortuaire, 103 rue Rubens.

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN Ce soir mercredi, répétition générale à 20 h. 15. Souhaits au Président ; étrennes.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

NATATION. — **Sport Ouvrier Roubaisien** : Aujourd'hui mercredi, entraînement à 19 h. 45 en vue de la fête du 22 janvier.

CROSS-COUNTRY. — **Sport Ouvrier Roubaisien** : Aujourd'hui mercredi à 18 h. 30, au par municipal des Sports, entraînement pour la section de cross et d'athlétisme ; avant l'entraînement, pesée et mensurations des athlètes.

BASKET-BALL. — **Amicale du Moulin** : L'entraînement de la semaine n'aura pas lieu aujourd'hui mercredi. — Vendredi à 19 h. 30, chez Leire, réunion obligatoire pour les équipiers 1A et 1B.

JEUX DIVERS

JAVELOTS. — **Les Casseux d'Bos** : Réunion trimestrielle samedi 14 janvier ; paiement des cotisations, amende aux absents, à 20 h., au siège, 42 bis rue Saint-Antoine.

ETAT CIVIL

Naissances. — Edmonde Picke, rue du Parc, 4 ; Paul Toulemonde, boulevard de Lyon, 17 ; Raymonde Doise, rue Lacroix, 162 ; Roland Defoor, boulevard de Strasbourg, 51 ; Cécile Vanden Berghe, rue Colbert, 67 ; René Lampe, rue de Mouvaux, 69 bis, né boul. de Cambrai, 60 ; Bernard Mulliez, rue Charles-Quint, 20.

Publications. — Joseph Bozzano, négociant à Paris et Suzanne Duquesnes, s.p. à Paris ; Georges Lotigie, négociant à Tourcoing et Madeleine Browaeys, e.p., rue du Luxembourg, 94 ; Alphonse Hecquet, monteur en fer, rue du Grand Chemin, 56 et Madeleine Vynckier, [illegible] rue de l'Arc, 6 ; Gaston Tonn[illegible] coupeur, rue Duguesclin, 36 et Anna Remerincq, confectionneuse, boul. de Fourmies; Georges Thiébaut, cordonnier, rue de Mouvaux, cour Frère, 1 3et Agnès Nedza, rue Pierre-Motte, 19 ; Georges Delcoigne, aide-comptable à Tourcoing et Marie Bosschem, piqûrière, rue d'Isly, 82 ; Etienne Delcroix, empl., rue des Chasseurs, 23 et Marguerite Scuor, soigneuse, Grande-Rue, C. Couteau, 18.

Décès. — Zénaïde Dumont, Vve Dubrunfaut, 79 ans, rue Daguesseau, C. Allart, 21 ; Blanche Rondelez, ép. Broux, 39 ans, rue de Cassel, 25 ; Henri Berte, 60 ans, rue Franklin, 18 ; Irma Tiberghien, Vve Montignies, 84 ans, rue Lalande, 10 ; Marcelle Gille, 6 mois, rue Rubens, 103.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol Rx. Organis. complète de Convois. T. 300

WATTRELOS

Sainte-Cécile. — La Fanfare Accordéoniste « L'Avenir » a fêté sa patronne samedi 7 janvier. Après quelques auditions données dans le quartier, sous la haute direction de M. Julien Gielen, elle s'est rendue chez son Président d'honneur, puis au siège pour le banquet traditionnel, qui était présidé par M. Jules Devalminck, président d'honneur, entouré de MM. H. Vandeweghe, président ; J. Crohin, vice-président ; J. Gielen, chef ; L. Codron, sous-chef ; Eug. Descamps, secrétaire, etc., le repas fut empreint d'une franche camaraderie.

A l'heure des toasts, M. J. Crogin remercia M. J. Devlaminck pour le vif intérêt qu'il porte à la société ; M. E. Descamps remervia également M. J. Devlaminck pour son dévouement et fit remarquer qu'il est le principal défenseur dans les moments les plus critiques. Il remercia également MM. H. Vandeweghe ; J. Gielen ; L. Codron, ainsi que la société entière du dévouement qu'ils ont montrés pendant l'année 1932.

Un bal clôtura cette belle soirée.

Fête de famille au Cercle Horticole. — C'est dimanche 15 janvier, qu'aura lieu la fête annuelle, salle Piat, rue du Moulin.

Les portes seront ouvertes à 14 h. et 18 h. 30 et seront fermées dès que la fête sera commencée.

Le ticket de décembre annexé à la carte 1932 servira à la tombola et sera remis à chaque séance au commissaire de service à l'entrée de la salle. Les membres de la commission sont convoqués au siège pour jeudi, à 19 h. 45.

Les sociétaires qui n'ont pu être servis à la permanence de dimanche dernier pourront encore retirer leurs cartes d'entrée jeudi, à 19 h. 30.

Acte de probité. — M. Vercoutère Albert a trouvé dans une cabine de l'Etablissemnt de Bains, une montre en métal jaune pour dame qui a été déposée au Commissariat par les soins de M. Alexandre Heddebaut, concierge, audit établissement.

Fanfare accordéoniste « L'Avenir ». — Jeudi 12 janvier, à 19 heures, réunion de la Commission.

Symphonie Wattrelosienne. — Ce soir, à 20 h., répétition générale au siège.

Football. — Union Sportive Roubaisienne contre Sporting Club Wattrelosien. — Les rencontres de ces deux clubs ont toujours donné lieu à des matches intéressants à suivre en raison de la fougue apportée par chacun d'eux à vaincre. Cette année encore l'Union Sportive Roubaisienne qui possède une belle équipe homogène classée au tout premier rang de la IIe Division fera son possible pour emporter les trois points. Les Wattrelosiens de leur côté n'ont rien à négliger s'ils veulent reconquérir la place qu'ils méritent, aussi mettront-ils tout en œuvre pour dérouter le pronostic généralement établi.

Coup d'envoi au Terrain Municipal de Wattrelos, à 14 h. 15. Prix d'entrée : 2 fr.

FOOTBALL. — **Football-Club** : Ce soir mercredi, au siège à 20 h., réunion de la Commission ; à 20 h. 30 réunion générale obligatoire.

CROIX

UN OUVRIER COUVREUR A FAIT UNE CHUTE GRAVE

Un grave accident s'est produit, hier, vers 14 h. 30, rue de Pressensé.

Un ouvrier couvreur, occupé par la maison Frappé, rue d'Isly, à Roubaix, M. Ernest Lampe, était juché sur une échelle appuyée contre la façade d'une maison en construction. Lorsque soudain l'échelle vacilla et voulant se retenir à un échelon, le malheureux ouvrier en provoqua la chute.

Il tomba sur le sol d'une hauteur de huit mètres et se blessa assez sérieusement. M. le docteur Bathiat, qui prodigua les premiers soins à la victime, releva une double fracture du coude et du cubitus gauches, ainsi que des contusions sur différentes parties du corps. Son état est assez sérieux. Il fut ensuite transporté à la clinique Descarpentries, à Roubaix.

Musiques automatiques. — Les propriétaires de musiques automatiques sont avisés qu'ils auront à effectuer le paiement des droits de permis le vendredi, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., chez M. Henri Roupain, vice-président du bureau de bienfaisance, 82, rue Kléber, à Croix.

Visite du percepteur. — Le percepteur se tiendra jeudi 12 janvier de 14 à 16 h. à la disposition des contribuables pour la perception des contributions et des revenus communaux et le paiement des pupilles de la Nation.

TEINTURE-NETTOYAGE. — Deuil en 8 h. Locat. châles. **Lebrun-Vandeuren, 10 rue de Lille, Croix. (Tél. 159).** Se rend à domicile. 3706.

Consultation de nourrissons. — Jeudi 12 janvier, à 10 h., maison des œuvres sociales (docteur Barroyer) ; à 15 h., école maternelle Ruspail, à la Makellerie (docteur Swynghedauw).

Statistique des étrangers. — Tableau statistique des étrangers en résidence dans la commune de Croix au 31 décembre : 10 Allemands, 8 Américains du Nord, 3 Autrichiens, 2.389 Belges, 129 Britanniques, 4 Danois, 5 Espagnols, 31 Hollandais, 51 Hongrois, 68 Italiens, 4 Lithuaniens, 9 Luxembourgeois, 1 Norvégien, 610 Polonais, 19 Portugais, 25 Russes (réfugiés), 3 Serbes, 10 Suisses, 65 Tchéco-Slovaques, 2 Turcs, 2 Yougoslaves. Total général : 3.448 étrangers.

Musique Municipale. — Ce soir, à 20 h. 15, reprise des répétitions.

Club athlétique Croisien. — Dimanche 15 janvier, à 16 h., au gymnase Périssé, 50, rue de Lille, match handicap de poids et haltères entre les meilleurs éléments du C.A. Croisien. L'équipe qui doit représenter le club au challenge au coefficient sera formée après la fête.

La présidence de cette séance a été confiée à M. Dufour, qui récompensera les records battus.

Etat civil. — Naissance : Pierre Alfred Praite, 177, rue des Ogiers.

Décès : Crépin Marie, deux mois, 141, boulevard Zola ; Libbrecht Euphrasie, 56 ans, épouse Vanhoutte, 4, rue Mirabeau.

WASQUEHAL

UN A. C. DE 1870 A REÇU SA CARTE DE COMBATTANT

Wasquehal, qui a le bonheur de posséder encore une dizaine d'anciens combattants de la guerre franco-allemande de 1870-71, qui, à l'exception d'un seul, étaient tous en possession de leur retraite si chèrement gagnée voilà plus de 60 ans.

Le dernier, M. Henri Fiselle, qui habite impasse du Beau-Passage, 15, est depuis hier, en possession de son carnet de retraite de 1.200 francs par an.

Le nouveau retraité militaire, qui va bientôt atteindre sa 83e années, est natif de Forest-sur-Marque, mais habite Wasquehal depuis près de 70 ans.

M. Fiselle, qui fit toute la campagne de 1870 avec le 17e bataillon de chasseurs à pied, participa aux batailles de Bapaume, Saint-Quentin et au siège de Paris. En récompense de ses beaux états de services de guerre il fut nommé caporal de réserve.

M. Fiselle qui éleva une nombreuse famille, gagna ensuite la médaille d'honneur du travail aux établissements Hannart frères à Wasquehal, où il fut occupé à la teinturerie pendant plus de 35 ans.

Il vit maintenant retiré au milieu de l'affection de ses deux filles : Blanche et Marie, et avec la petite retraite que vient de lui accorder le gouvernement, le vétéran de 1870 pourra couler des jours plus heureux.

Permanence des A. C. — Les Anciens Combattants ayant atteint l'âge de la retraite, c'est-à-dire ceux nés jusqu'au 20 janvier 1883, sont avisés qu'une permanence sera établie aujourd'hui mercredi, de 18 à 19 h., au siège de la section du Centre, place Fénelon. Un membre de la commission se tiendra à la disposition des intéressés pour l'établissement de leur dossier de demande de retraite. Se munir des pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance sur papier libre.

Passage du percepteur et du contrôleur. — Le percepteur se rendra à la mairie aujourd'hui mercredi, de 14 h. 30 à 16 h., à la salle des fêtes de la mairie pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les mandats départementaux et allocations militaires.

M. Fauvergue, contrôleur des Contributions directes se tiendra à la mairie le même jour, aux mêmes heures, pour recevoir les contribuables et leur fournir tous renseignements utiles.

Primes d'encouragement aux familles nombreuses. — Le paiement des allocations mensuelles, trimestrielles et semestrielles d'encouragement national aux familles nombreuses aura lieu aujourd'hui mercredi à partir de 14 h. 30 à la mairie, 1er guichet. Se munir de la carte de paiement.

Nourrissons. — Jeudi à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir Bonnet.

Football. — Union Sportive de Wasquehal contre A.C. Croix. — Dimanche 15, aura lieu sur le magnifique terrain du stade municipal de Wasquehal, la première rencontre de championnat des matches retour de 2e division. Les rencontres entre les deux clubs sont toujours fort suivies par les nombreux supporters des deux équipes. Au match aller, la rencontre, fort disputée fut nulle (1 à 1). La rivalité